

7 mai 1999, Québec

Allocution à l'occasion de la visite du Président du Gabon

Votre Excellence,

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Ministres,

Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour les résultats de la dernière élection présidentielle. Au-delà du fait que vous ayez été réélu avec plus de 66 % des suffrages, c'est la démocratie qui a gagné au Gabon. Toutes les démocraties de la terre ne peuvent en effet que se féliciter de voir l'effort de transparence dont votre gouvernement a fait preuve dans cette élection. Le processus que vous avez enclenché en 1990, en réunissant la Conférence Nationale qui déboucha sur l'instauration du multipartisme, produit depuis ses fruits. Et, outre le Gabon, c'est la communauté internationale qui y gagne.

Vous connaissez l'engagement du Québec pour la démocratie, notamment au sein de la Francophonie. Depuis plusieurs années, les institutions démocratiques québécoises, le Directeur général des élections, l'Assemblée nationale du Québec, l'ombudsman, sont mis à profit dans le cadre de la coopération francophone. Le Québec consacre près d'un million de dollars par an, en francophonie, pour éduquer des formateurs électoraux, participer à des missions d'observation électorale, agir en amont et en aval des élections pour mieux accompagner les nouvelles démocraties vers une véritable culture démocrate.

Au Sommet de Hanoi, en tant que rapporteur de la conférence, le Québec avait fait approuver le principe qu'en cas de recul de la démocratie chez un de nos membres, la Francophonie agisse pour signifier sa réprobation en suspendant son aide au pays en question. Je suis donc heureux de constater que, la semaine dernière, se penchant sur la situation au Niger, le Conseil permanent de la francophonie a appliqué ce principe. Comme vous le savez, le Conseil a condamné le coup d'État qui vient de s'y produire et suspendu les programmes de coopération, à l'exception de ceux au bénéfice des populations civiles. La coopération francophone avec le gouvernement du Niger ne sera rétablie qu'avec le retour de la vie constitutionnelle.